

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH2501 Philosophie et éthique de l'éducation			
Ancien Code	PERH2B51UNIFE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEHB2510		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lou CLEMENS (lou.clemens@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Paul NIYIGENA (jean-paul.niyigena@helha.be) Arnaud VAN DAM (arnaud.van.dam@helha.be) HELHa Loverval Christophe POINT (christophe.point@helha.be) Arnaud VAN DAM (arnaud.van.dam@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contenu :

- Les conceptions et les finalités de l'éducation en général et de l'éducation scolaire en particulier ;
- Les concepts et conceptions philosophiques de l'éducabilité, de la justice sociale et de la justice scolaire, de l'équité, de l'autonomie, de la citoyenneté, de la responsabilité en éducation ;
- La condition et les droits de l'enfant ;
- Les bases éthiques et déontologiques de la profession d'enseignant.e

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité
- Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**
- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique
- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession
- 3.4 Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance)
- 3.5 Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation qui engagent l'élève dans ses apprentissages (diagnostic, zone proximale de développement, besoins spécifiques, différenciation...)
- 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de

- développer un questionnement philosophique et éthique sur l'éducation ;
- utiliser des concepts et conceptions philosophiques en vue de problématiser, argumenter et de conceptualiser les enjeux et valeurs éthiques liés à l'organisation du système éducatif et à la pratique professionnelle ;
- comprendre et prendre conscience du cadre déontologique de la profession.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH2B51UNIP EA Philosophie et éthique de l'éducation 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH2B51UNIP EA Philosophie et éthique de l'éducation 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Évaluation écrite

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et éthique de l'éducation			
Ancien Code	22_PERH2B51UNIP EA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEH B2511		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Paul NIYIGENA (jean-paul.niyigena@helha.be) Arnaud VAN DAM (arnaud.van.dam@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à conduire les étudiants à développer une réflexion personnelle sur leur propre pratique éducative, en s'aidant de concepts issus de la philosophie et de l'éthique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de développer un questionnement philosophique et éthique sur l'éducation ; utiliser des concepts et conceptions philosophiques en vue de problématiser, argumenter et de conceptualiser les enjeux et valeurs éthiques liés à l'organisation du système éducatif et à la pratique professionnelle ; comprendre et prendre conscience du cadre déontologique de la profession.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les conceptions et les finalités de l'éducation en général et de l'éducation scolaire en particulier ;
- Les concepts et conceptions philosophiques de l'éducabilité, de la justice sociale et de la justice scolaire, de l'équité, de l'autonomie, de la citoyenneté, de la responsabilité en éducation ;
- La condition et les droits de l'enfant ;
- Les bases éthiques et déontologiques de la profession d'enseignant.e

Démarches d'apprentissage

Enseignement magistral, travail de groupe, exercices et activités en classe, lectures entre les cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail 1 : vidéo, travail de groupe

Travail 2 : écrit, travail individuel

Examen : écrit, individuel

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	60				
Période d'évaluation	Exe	40				

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).